

N°19 du 05/04/2012

MOUVEMENT : fermeture du serveur

Nous vous rappelons que le serveur i-prof que vous utilisez pour la saisie de vos vœux ferme ce soir, **jeudi 5 avril 2012 à minuit**.

Après cette date, vous ne pourrez plus participer au mouvement ou modifier vos vœux.

Soyez vigilants, n'attendez pas le dernier moment pour faire la saisie car il peut y avoir des problèmes de connexion.

Vous pouvez trouver sur notre site la liste des écoles et des postes obtenus au mouvement ces 2 dernières années avec les barèmes correspondants. Cette liste est complétée par une carte départementale. Ces informations vous sont données à titre indicatif.

Si vous souhaitez un poste n'hésitez pas à le demander, même si votre barème est inférieur à ce qui est indiqué car d'une année sur l'autre les barèmes pour obtenir un poste peuvent changer.

Pour consulter la carte, nous vous invitons à vous rendre sur notre site :

<http://26.snuipp.fr/spip.php?article1057>

Enquête SNUipp /FSU : AIDE PERSONNALISEE

L'Aide Personnalisée, mise en place à la rentrée 2009 dans toutes les écoles primaires, restera comme une des mesures phares de la politique éducative de Nicolas Sarkozy.

Sa mise en place a concrètement bousculé l'organisation du primaire, mais pour quels effets sur le « bien apprendre » et le « bien-être » des élèves ?

Si les études indiquent que le noyau dur de l'échec scolaire persiste, il est indispensable d'avoir une vision plus complète et qualitative, ce que le ministère n'a pas évalué.

Le SNUipp-FSU qui avait déjà mené une enquête grandeur nature sur les premières mises en œuvre du dispositif, lance aujourd'hui une opération vérité sur son efficacité dans la lutte contre l'échec scolaire.

Les enseignants qui ont l'expertise du dispositif sont invités dès aujourd'hui à **répondre à un questionnaire** <http://26.snuipp.fr/spip.php?article1058> en vous laissant guider.

Fin mai, les résultats seront rendus publics. **Pour le SNUipp-FSU, cette enquête doit compter dans la nécessaire évolution de la prise en charge des difficultés des élèves.**

RAPPEL : 3 Pétitions à signer

JOUR DE CARENCE

La circulaire fonction publique concernant le **jour de carence** a été signée, portant application de l'article 105 de la loi 2011-1977 du 28 décembre 2011 (loi de finances pour 2012). Elle entre donc en application avec effet rétroactif au 1er janvier 2012.

Dénoncée par la quasi-totalité des organisations syndicales de fonctionnaires, la mesure va particulièrement pénaliser les enseignants des écoles et constitue une nouvelle atteinte à leur pouvoir d'achat. Les premiers retraits de salaires devraient intervenir sur la paye des mois de mars ou avril.

Le SNUipp-FSU dénonce cette mesure injuste et inefficace !

Il vous invite à signer et faire signer la pétition en pièce jointe

Elle est à renvoyer directement au Président et donc dispensée d'affranchissement.

<http://26.snuipp.fr/spip.php?article1050>

RASED

Pour la rentrée 2012, une nouvelle vague de suppressions massives de postes de **RASED** (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est programmée : elle portera à près de 5000 le nombre de postes d'enseignants spécialisés de ces dispositifs détruits depuis 2008. Ce seront 250 000 élèves des écoles maternelle et élémentaire qui n'auront ainsi plus aucune aide spécialisée.

L'appel lancé par le collectif national RASED a déjà recueilli 45 000 signatures. Le refus des suppressions massives de postes d'enseignants spécialisés est au cœur de cette pétition portée par de nombreuses personnalités venues de tous les horizons du monde de l'éducation.

Pour signer, <http://www.appeldesrased.fr/index.php?p=9>

RESF : non à l'enfermement des enfants !

L'enfermement des enfants et des mineurs étrangers, seuls ou avec leurs parents, heurte les principes protégés par des textes internationaux dont la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies rappelle régulièrement la France à l'ordre à ce sujet. En vain : ne serait-ce que pendant l'été 2011, des dizaines d'enfants ont été arrêtés à leur domicile avec leurs parents, et placés en rétention.

Le RESF exige que cesse immédiatement et définitivement l'enfermement des enfants et mineurs étrangers. Le SNUipp-FSU Drôme s'associe pleinement à cette pétition et vous invite à la diffuser la plus largement possible autour de vous.

<http://www.educationsansfrontieres.org/article41143.html>

OUTILS POUR LA MATERNELLE

Le ministère veut proposer des outils d'observation et de renforcement pour les élèves de grande section. Le premier projet en cours de réalisation présente des activités de phonologie peu adaptées, très mécaniques et uniquement inspirées de l'approche médicale.

Selon le ministère, ce devrait être la grande nouveauté de l'année : un programme d'aides pour les élèves de grande section dans dix domaines clés de la maternelle.

Oublié donc l'épisode calamiteux d'octobre dernier qui consistait à les évaluer, pour classer les élèves en trois catégories (RAS, à risque, à haut risque).

Présenté dans la circulaire de rentrée, ce nouveau programme est constitué d'outils d'observation et de renforcement pour les élèves de grande section de maternelle qui auraient des difficultés dans l'un des dix domaines clés, notamment dans le cadre de l'aide personnalisée. Le ministère insiste sur leur caractère non obligatoire. Ils sont seulement mis à la disposition des enseignants.

Pour le SNUipp-FSU, ce projet est à revoir. Ce programme dénote d'une vision rigide et mécanique des apprentissages, qui pour certains relèvent du CP. De plus, avec de tels outils, plus besoin de former les enseignants à l'enseignement en classes maternelles, il suffit de prescrire des techniques.

La maternelle mérite mieux.

Le SNUipp a demandé au ministère de revoir complètement cette première copie. (voir courrier joint)

STAGE SYNDICAL

Le SNUipp/FSU organisera un stage syndical le lundi 4 juin 2012.

Il aura pour thème « la souffrance au travail » et sera animé par Françoise Lantheaume. (la tenue de ce stage n'avait pas été autorisée par l'inspecteur d'académie l'an passé)

Nous vous transmettrons ultérieurement la demande d'autorisation d'absence à envoyer à l'IEN (le délai est d'un mois avant la tenue du stage) si vous êtes intéressés et de plus amples informations sur le contenu de la journée.

Le SNUipp/FSU 26 vous souhaite de bonnes vacances de printemps.

Retrouvez toutes ces infos et bien d'autres sur le nouveau site du SNUipp 26 : <http://26.snuipp.fr/>

***Pour donner encore plus de poids à vos nouveaux représentants élus,
rejoignez sans attendre le SNUipp-FSU 26 !***

Se syndiquer : une démarche individuelle au service du collectif !